
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 26 juin 2020 à 9 h
777, boul. Marcel-Laurin**

CA20 08 0299

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, le vendredi, 26 juin 2020, à 9h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant, par le biais d'une conférence téléphonique qui débute à 9h20, sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne agissant à titre de secrétaire d'arrondissement.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA20 08 0300

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 juin 2020.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 juin 2020.

ADOPTÉ.

CA20 08 0301

Le règlement numéro RCA08-08-0003-19 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0003 sur la régie interne des permis et des certificats est soumis au Conseil d'arrondissement (sommaire décisionnel numéro 1207602001).

ATTENDU qu'à la séance ordinaire du Conseil d'arrondissement tenue le 2 juin 2020, le conseiller Francesco Miele a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il serait proposé un règlement sur la régie interne des permis et des certificats;

ATTENDU que les dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ont été respectées;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le Règlement numéro RCA08-08-0003-19 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0003 sur la régie interne des permis et des certificats.

ADOPTÉ.

CA20 08 0302

La période de questions du public débute à 9h30

Aucune question n'a été posée

CA20 08 0303

Proposé par le conseiller Aref Salem;
Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
De lever la séance à 9h31
ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 30 juin 2020
